

Association Culturelle Saint Clair

3. COTISATION 2023

L'adhésion est UNIQUE pour :

- participer aux « *balades du petit patrimoine* »,
- s'inscrire à la manifestation artistique « *Artistes en Mai* » en tant qu'artiste,
- bénéficier d'un tarif préférentiel sur les sorties et manifestations payantes,
- soutenir l'association.

Lors de la dernière Assemblée générale de Janvier 2022 et sur proposition du CA, les tarifs des cotisations ont été augmentés, sauf pour les étudiants.

Pour 2023, le CA propose le maintien des tarifs en vigueur :

- Individuel : 22€
- 65 ans : 15€
- Etudiant : 10€

La présidente
Y. Guiloineau